

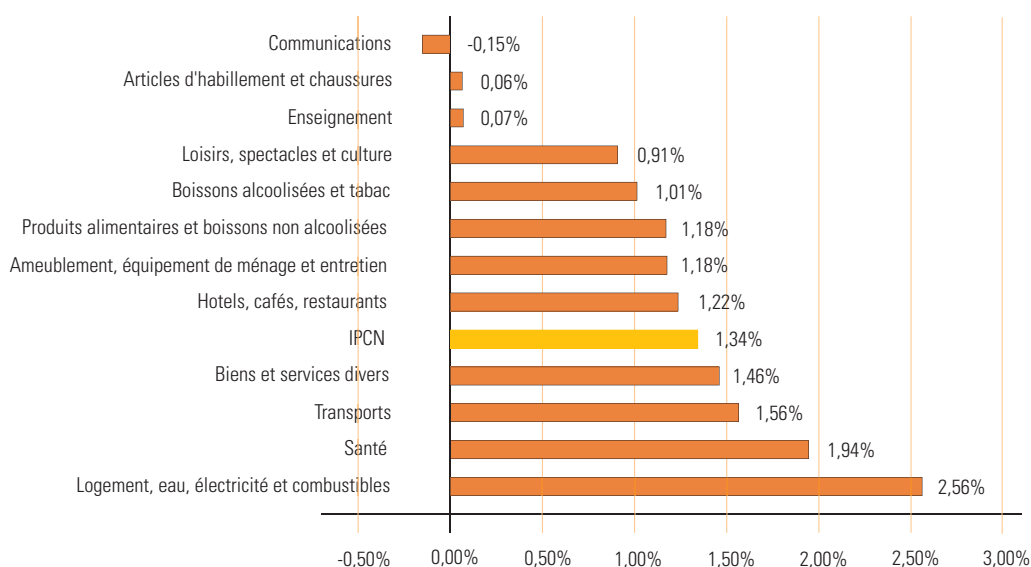
INFLATION AU PREMIER TRIMESTRE 2006 : LES PRIX ADMINISTRES¹ RESPONSABLES POUR UN TIERS DU RENCHERISSEMENT DU COUT DE LA VIE

31 mai 2006

2/2006

Au cours du premier trimestre 2006, l'indice des prix, version nationale (IPCN), a augmenté de 1,34% (0,85% au premier trimestre 2005) et l'inflation sous-jacente, c'est-à-dire notamment hors produits pétroliers, de 1,15% (contre 0,79%).

Evolution des prix des 12 grandes divisions au premier trimestre 2006



Source : Statec ; calculs : CEP•L

En termes d'impact sur l'inflation en points de pourcentage, ce sont les divisions « transports » (achats de véhicules, carburants, transports en commun...) et « logement » (loyers et charges relatives au logement) qui sont les plus forts contributeurs à l'inflation en ce premier trimestre avec un peu plus de 0,3 point de pourcentage chacune, soit, ensemble, près de la moitié de l'inflation du premier trimestre 2006.

Transports	0,32
Logement, eau, électricité et combustibles	0,31
Produits alimentaires et boissons non alcoolisées	0,16
Biens et services divers	0,16
Ameublement, équipement de ménage et entretien	0,14
Loisirs, spectacles et culture	0,09
Hotels, cafés, restaurants	0,08
Boissons alcoolisées et tabac	0,04
Santé	0,04
Articles d'habillement et chaussures	0,00
Enseignement	0,00
Communications	0,00
TOTAL	1,34 %

¹ Prix de biens ou services fixés, approuvés ou surveillés par les pouvoirs publics. Ils relèvent principalement des modifications des prix réglementés et de la fiscalité indirecte.

Evolution des prix administrés au premier trimestre 2006

	Hausse	Impact
Electricité	6,4%	0,107
Gaz de ville et gaz naturel	10,7%	0,091
Crèches, foyers de jour pour enfants	4,7%	0,055
Services médicaux	71,3%	0,047
Transport de personnes par autobus	17,4%	0,039
Maisons de retraite et de soins, etc.	1,1%	0,025
Transport combiné de personnes par rail et route	9,8%	0,024
Services de télévision et de radiodiffusion	7,1%	0,016
Collecte des ordures ménagères	1,9%	0,009
Reprise des eaux usées	4,4%	0,009
Transport de personnes par chemin de fer	3,7%	0,008
Alimentation en eau	2,6%	0,008
Transport de personnes par air	1,2%	0,005
Théâtres, concerts, musées, bibliothèques, etc.	0,9%	0,005
Services sportifs et récréatifs	0,7%	0,004
Produits médicaux divers	0,5%	0,003
Contrôle technique automobile	7,8%	0,002
Frais de stationnement, etc.	0,6%	0,002
Cantines	0,4%	0,001
Produits pharmaceutiques : médicaments	-1,2%	-0,001
TOTAL		0,447 point de %

La liste retenue est celle définie par la BCL et reprise dans le Dialogue analyse N°2 publié par la CEP•L sur l'indexation des salaires à laquelle ont été ajoutés l'électricité et le gaz (ne sont présentés ici que les prix administrés ayant eu un impact sur l'inflation du 1^{er} trimestre).

Certaines hausses de prix administrés sont particulièrement significatives. Ainsi, le seul poste des crèches, avec 0,055 point de pourcentage, a-t-il contribué autant à l'inflation de ce 1^{er} trimestre que l'essence (0,054 point de %) ou le gasoil (0,052 point de %).

Au total, **sur une inflation de 1,34%, 0,45 points de pourcentage sont à attribuer aux prix administrés, soit 1/3 de l'inflation du premier trimestre 2006.** Au premier trimestre 2005, les prix administrés avaient été responsables de 0,23 point de pourcentage d'inflation (essentiellement en raison de la hausse des tarifs de l'électricité) pour un IPCN à 0,85%, c'est-à-dire deux fois moins qu'en 2006.

Ainsi, au premier trimestre 2006 :

- **les prix administrés sont responsables d'un tiers de l'inflation au Luxembourg ;**
- **près de la moitié de la hausse des prix administrés provient de l'électricité et du gaz ;**
- **la contribution à l'inflation est plus forte pour les crèches que pour l'essence.**